

**25^{èmes} rencontres – échanges Trait d'Union
au Mercure Paris Porte de Saint Cloud le 19 octobre 2006**



Chers amis,

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons ce soir au Mercure Paris Porte de Saint Cloud qui vient de rejoindre le réseau Mercure et qui est dirigé par un fidèle de nos adhérents Daniel Le Biavant.

Ce soir, c'est Serge Ragozin, Directeur Général de Accor Services, qui est notre invité et répondra aux questions de Michel Fernet.

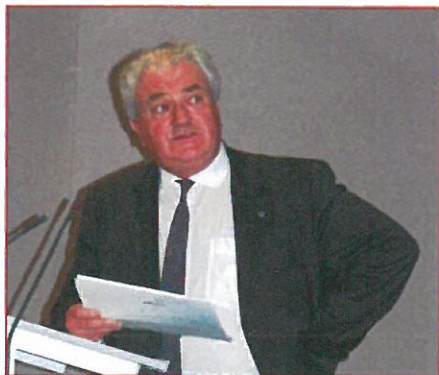
Avant de leur céder la parole, j'aimerais vous rappeler que Trait d'Union c'est aussi l'organisation de soirées festives et de voyages. Samedi dernier, par exemple, certains d'entre vous ont raté l'occasion de passer une merveilleuse soirée pétillante chez Laurent-Perrier à Tours-sur-Marne.

En novembre, une quarantaine d'adhérents Trait d'Union se rendront à Bali et au Cambodge où ils visiteront, entre autres, l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme que Paul Dubrule y a créé.

Comme vous pouvez l'imaginer, tout cela ne se fait pas tout seul. C'est pourquoi je voudrais faire un appel aux volontaires qui pourraient nous aider en participant à la logistique de notre association.

D'avance, je vous remercie et vous souhaite à tous une excellente soirée.

*Discours de Louissette Huet Tocny
Présidente Fondatrice*



*Trait d'Union remercie Daniel Le Biavant,
Directeur de l'hôtel Mercure,
et ses équipes pour leur fidélité à Trait d'Union
et leur précieuse collaboration.*



Devant plus de 100 adhérents Trait d'Union, Serge Ragozin, Directeur Général de Accor Services, a répondu aux questions de Michel Fernet sur la stratégie et le développement de la division des Services.

Jean-Marc Loustalet, Directeur Général Adjoint d'Accor Services, participait également au débat.

Après avoir rappelé les étapes de sa carrière en dehors de Accor, puis dans le Groupe depuis 1997, Serge Ragozin a donné les principaux chiffres clés des Services Accor :

- 4 200 collaborateurs,
- présence dans 35 pays avec un pays nouveau, en moyenne, par an,
- 37% des résultats du Groupe.

Puis il a rappelé les 3 marchés sur lesquels Accor Services opère :

- les Ressources Humaines pour les entreprises et les collectivités, avec les bénéfices apportés aux salariés,
- le Marketing Service, avec les incentives et la fidélisation, comme par exemple le Ticket Compliment,
- la gestion des frais professionnels et des flottes de voitures, aux USA notamment.





Serge Ragozin a rappelé que, quels que soient les pays, les produits sont semblables et ce ne sont que les mix qui changent suivant la maturité des pays.

A une question sur le Marketing, Serge Ragozin a souligné qu'il n'y aurait désormais qu'une seule marque, « Ticket », avec la volonté de créer une image très forte.

Jean-Marc Loustalet a évoqué les acquisitions récemment réalisées avec l'objectif d'accroître les parts de marché et d'acquérir de nouveaux savoir-faire : en Inde, en Allemagne, en Italie et aux USA avec le chèque transport.

Serge Ragozin a commenté le lancement par le Gouvernement français du CESU (Chèque Emploi Service Universel) et a rappelé la joint venture créée avec les Caisses d'Épargne pour commercialiser ce produit.

Enfin, évoquant la concurrence, Serge Ragozin et Jean-Marc Loustalet ont rappelé qu'avec 40% des parts de marché, Accor occupait le 1er rang mondial devant le Groupe Sodexo qui représente 20% du marché mondial...

Des échanges avec la salle ont conclu cette soirée et se sont prolongés autour d'un cocktail amical.

